

II.—PARTIE PRATIQUE.

N° 1.

LETTRES CANADIENNES.

(Troisième lettre.)

BIEN CHÈRE SŒUR MARIE,

Ma dernière lettre a conduit ta belle, bonne, douce, fraîche imagination et ton cœur aimant, en plein océan Atlantique, où danse notre majestueux et gros navire.

Nous voici, en effet, dans la haute mer, sur la grand-route qui mène aux rivages de la Nouvelle-France. Mais, hélas ! c'est une route sans printanière et molle verdure, sans vieil arbre, sans ancienne hôtellerie, sans gentille et blanche poussière, sans violettes parfumées ou roses fraîches cueillies. La riche et replète nature est ici absente, presque muette parfois, parfois folle et sottée dans sa fureur inquiète ou dans sa complète monotonie.

Je me trompe ! la cruelle et capricieuse, pareille à une grand-mère ou à une grand-tante en mauvaise humeur, a changé de mine

GRAMMAIRE FRANÇAISE. (1)

Morphologie.

Chap. III. — L'adjectif.

I. DÉFINITION.—L'adjectif est un mot qui sert à *qualifier* ou à *déterminer* le nom auquel il se joint. — Il s'accorde en genre et en nombre avec ce nom : "gros navire ; belle imagination ; roses fraîches."

II. DEUX SORTES : adjectif qualificatif et déterminatif.

A.—L'**adjectif qualificatif** est celui qui exprime une qualité physique ou morale d'un être : "vieil arbre, nature riche, longue traversée."

Un est adj. qualif., dans le sens de "unique, qui a de l'unité" : "normand et rusé, c'est tout un."

I. GENRE DES ADJECTIFS. — *En général*, le fém. se forme en ajoutant un *e* muet au masc. : "haute, blême, mauvaise."

(1) Voir *Gram. fr.*, par l'abbé Ragon. Poussielgue, Paris.